

---

[Imprimer](#)

## **Louvres : un marché de démolition et de décontamination d'un entrepôt TDL**

Image

---

**Grand Paris aménagement a lancé un marché de travaux de démolition de l'entrepôt TDL sis rue de Strasbourg à Louvres (Val-d'Oise).**

Grand Paris aménagement recherche un entrepreneur pour réaliser l'ensemble des travaux de démolition sélective et de décontamination des hangars du site TDL situé au 1-3 rue de Strasbourg à Louvres (Val-d'Oise). Le bâtiment faisant l'objet du marché est un entrepôt composé de deux hangars et d'annexes. Le hangar 1, d'environ 1 550 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, est composé de zones de quais et de stockage, de bureaux et de vestiaires en rez-de-chaussée. Le niveau R+1 présente un espace de bureaux. D'une emprise de 1 026 m<sup>2</sup>, le hangar 2 contient les mêmes équipements répartis de manière identique.

---

En première phase (tranche ferme), le projet prévoit la démolition des superstructures des bâtiments, l'enlèvement des enrobés amiantés ainsi que la réalisation de l'étanchéité des fonds de regards et d'avaloirs d'eaux pluviales. La seconde phase, qui constitue une tranche conditionnelle, concerne la démolition jusqu'à 2 m de profondeur des infrastructures de l'ensemble immobilier et l'enlèvement des réseaux existants.

## **Défrichage complet**

Préalablement au curage des bâtiments, le titulaire du marché procédera au tri et à l'évacuation en filière adaptée des déchets se trouvant sur le site. Un défrichage complet des parcelles devra en outre être réalisé. La décontamination sera menée par une entreprise spécialisée « qualifiée amiante », soit la qualification 1552 ou équivalent Afaq Afnor par la NF X 46-010. Elle assurera une évaluation du niveau d'empoussièrement généré par ses travaux. Un diagnostic de pollution des sols a par ailleurs identifié la présence de deux cuves : l'une aérienne de 20 m<sup>3</sup> et l'autre enterrée de 25 m<sup>3</sup>. Les cuves à fuel, présentes sur site, seront vidangées, nettoyées et dégazées avant d'être évacuées en filière adaptée.

La déconstruction, quant à elle, s'effectuera par abattage des structures, généralement à la pelle mécanique, ou manuellement dans certains cas. Les bétons devront être stockés en vue de leur concassage sur site.

[Consulter l'avis](#)